



LE GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE LA LOIRE

Cambriolages : Habitants, adoptez les bons réflexes !

Vous vous absentez pour quelques heures, la journée, une période prolongée, partez Zen et **pensez à sécuriser** votre habitation.

Contrairement aux idées reçues, les cambrioleurs agissent de nuit mais principalement **de JOUR**.

La gendarmerie vous propose d'
Adoptez les bons réflexes

Au quotidien :

Protégez les accès

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable et d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), entrebâilleur
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme)
- **Fermer et verrouiller tous les accès (Portes, volets, fenêtres), y compris en hauteur**, actionner vos dispositifs de sécurité, lors de toute **absence**, même pour celle de **courte durée**
- Ne pas laisser les clés accessibles aux voleurs (tapis, paillason, pot de fleur, boîte aux lettres, ...)

En une phrase :

NE FACILITEZ PAS LA TACHE AUX PERSONNES MALINTENTIONNÉES

Soyez prévoyant :

- Photographier vos objets de valeur (En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur)
- Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeurs (Conservez les factures)
- Placez vos objets de valeurs en lieu sûr (Casser les codes)

Soyez vigilant :

- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés
- Fermer la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous
- Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas la clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez vous de son identité (carte professionnelle, pièce d'identité)
- En cas de doute et avant de laisser entrer la personne, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Dans tous les cas ne jamais laisser une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile. Si celle ci est insistante composez le 17
- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre fort, il ne doit pas être apparent

Ne commettez pas d'imprudence :

- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils un échafaudage, ils offrent des moyens d'entrer chez vous
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique

Vous partez en vacances, pensez opération tranquillité vacances (OTV)

C'est quoi l'OTV ?

Un dispositif qui permet d'informer les forces de l'ordre de votre absence pour surveiller votre domicile.

Comment ça marche ?

Il vous suffit de remplir le formulaire en ligne ou directement à la brigade et de le transmettre au moins deux jours avant votre départ.

Vous serez alors prévenu en cas d'effraction ou de cambriolage

Quelques conseils pratiques :

- Ne communiquez pas votre départ sur les réseaux sociaux, ni même sur votre répondeur téléphonique (Privilégier le transfert d'appel sur votre portable)

Les amis de vos amis ne sont pas toujours vos amis

- Donnez vos clés à un voisin, ou à une personne digne de confiance
- Pensez à fermer tous les accès
- Faites relever votre courrier par une personne digne de confiance
- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créer l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio

Renforcer votre sécurité en tout temps, tous lieux, dans tous les domaines, est notre objectif. Pour plus d'informations rendez vous sur ma gendarmerie en ligne.

